

# CLARIFIER ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA MÉTHODOLOGIE MASS BALANCE RECONNUE PAR LA COMMISSION

## LIVRAISON DÈS T2 2027

ÉTAT D'AVANCEMENT

À VENIR



## ENGAGEMENT

DYNAMISER LA  
CIRCULARITÉ

### Livrable

Guide pédagogique Elipso sur le mass balance dès T2 2027

### Résumé de l'action

L'incorporation de matières recyclées est encouragée à travers des objectifs réglementaires, comme l'article 7 du règlement européen PPWR relatif aux emballages et aux déchets d'emballages, la directive « SUP » ou des dispositifs incitatifs comme l'arrêté dit « IMPR » du 5 septembre 2025.

Cette action vise à lever les freins opérationnels à l'intégration de matières plastiques recyclées d'origine chimique dans les emballages plastiques, en clarifiant les conditions techniques, réglementaires et opérationnelles de leur utilisation en lien avec les critères définis par la Commission européenne.

Une fois que la méthodologie officielle de la Commission européenne aura été publiée, Elipso établira un guide pédagogique pour en expliquer les règles et les moyens de s'y conformer. Des mises à jour seront prévues dans un second temps pour intégrer les éventuelles précisions ou modifications ultérieures.

### OBJECTIFS

- Clarifier les conditions d'utilisation de recyclé d'origine chimique pour les emballages
- Favoriser l'émergence de cette technologie

### ACCÈS AUX LIVRABLES :



Guide mass  
balance Elipso

### BILAN relatif au déploiement de l'action



Suivi des tonnages de recyclé chimique utilisé par les adhérents Elipso, bilan réalisé tous les 2 ans

## PÉRIMÈTRE

*Secteurs*  
Tous

*Typologie d'emballage*  
Tous

*Marchés*  
Tous

